VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de mise en ligne : 6 septembre 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00123** du - 1 SEP. 2023
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 155 Rue de Rosny
93100 Montreuil

En vue de la réalisation : Installation de 14 panneaux photovoltaïques d'une surface de 27,33 m2 surimposés à la toiture. Dimension pour un panneau : Hauteur : 1.722 m - Largeur : 1.134 m - Epaisseur : 30 mm - Couleur : Noir mat. Puissance totale de l'installation prévue : 5600 Wc

Sur un terrain sis 64 Rue Gambetta
Cadastré AK320

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 1 SEP. 2023

Le Maire

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES - DAUP -

Le Maire,
Le Maire et par délégation
Adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00123** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le - 1 SEP. 2023

L'Appariteur,